

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE D'ETAT CHARGE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

ANNEE 1963 - N° 279 /PR/MEFP/DP.2

SOMMAIRE :

a/s

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Intégration rapportée.

Présenté par le Directeur du Personnel,	VU la loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey ;
	VU le décret n°III/PR/CAB du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement et les actes qui l'ont modifié ;
	VU la loi n°59-21/ALD. du 31 Août 1959 portant statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifiée ;
ORIGINAL I	VU le décret n°59-218 du 15 Décembre 1959 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié ;
ORD I	VU le décret n°59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des administrations et établissements publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié ;
PR I5	VU le décret n°61-455/PR/MEFP du 26 Décembre 1961 portant statuts particuliers des corps appartenant au cadre des Personnels Administratifs, Communs ;
MEFP I	VU le décret n°206/PR/MEFP/DP.2 du 5 Mai 1962 portant intégration dans le corps national des Administrateurs ;
DP 6	VU la lettre en date du 30 Mai 1963 de M. HOUNKPATIN,
DFP I	
MEFP I	
DGF 5	
CF I	
DI I	
Trésor I	
Intéressé I	

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Sont et demeurent rapportées, en ce qui concerne M.HOUNKPATIN Eugène Paul, Attaché de 2ème classe, 1er échelon de la F.O.M., les dispositions du décret n°206 PR/MEFP/DP.2 du 5 Mai 1962, portant intégration dans le corps national des Administrateurs.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

PORTO-NOVO, le 24 JUIN 1963

VU :
Le Ministre d'Etat, Chargé
de la Fonction Publique,

[Signature]
OKE ASSOGBA.-

[Signature]
Hubert M A G A .-

VU :
P. Le Ministre des Finances
et du Travail, absent
le Garde des Sceaux, chargé de l'intérim

VU :
Le Contrôleur Financier,

[Signature]
J. KEKE.

[Signature]